



HANDISITTING

Gardes d'enfants handicapés à domicile

**Vous êtes étudiant (e) ou professionnel (le) dans le secteur du médico-social ou du handicap,
Vous avez un peu de temps,
Vous pouvez aider et soulager des parents en vous occupant ponctuellement de leur enfant (de 3 à 65 ans) à domicile.
Ces gardes sont rémunérées et déclarées (CESU) par les familles.
Zone d'intervention Marseille et les environs.**

Contact :

www.handisitter.fr

assolesamisdemilie@gmail.com

06 72 77 99 64

Caroline BATTILANA, directrice